

Délibération 2024 / 04-4

L'an deux mil vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU.

Étaient absents excusés : Mrs Arnaud PICOUT (procuration Mr Jean-François CHAMPEAU), Didier LASSECHERE (procuration Mme Claudine DAURY-NEYRET), Jean-Jacques BORD (procuration Mr Christian FAUGERON), Jacques FAURE (procuration Mme Mireille LILLE-PALETTE RECONDU), Anthony BUYS, Mme France-Noëlle GIMENEZ.

Secrétaire de séance : Mme Claudine DAURY-NEYREY

* * * * *

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 - BUDGET PRINCIPAL + CCAS

Le Conseil Municipal :

- * Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2023,
- * Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
- * Considérant les éléments suivants :

*** Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2023)	10 034,01
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2023)	-223 538,31

*** Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2023**

Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	71 206,18
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2023)	-223 538,31

Déficit d'investissement cumulé -152 332,13

*** Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	42 854,92
Sur recettes d'investissement	72 465,93

Solde net des restes à réaliser : 29 611,01

Excédent

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre

Rappel du solde d'exécution cumulé	-152 332,13
Rappel du solde net des restes à réaliser	29 611,01

Besoin de financement -122 721,12

*** Résultat de fonctionnement à affecter:**

Résultat de l'exercice 2023 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) 197 828,66
100 342,01

Total à affecter 298 170,67

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement 122 721,12
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2024)

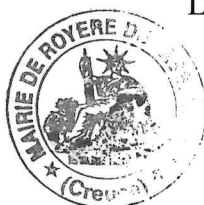
2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) : 0,00
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2024)

3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé 175 449,55
(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2024)

TOTAL AFFECTÉ : 298 170,67

Fait et délibéré en Mairie, le 11 avril 2024

Le Maire,



Raymond RABETEAU

